

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la stratégie nationale de santé et ce à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent ainsi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (Etablissements de santé, structure et service médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

**L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE**  
**RECRUTE**  
**SA / SON :**

**Chargé(e) de mission en établissements de santé et soins de 1er recours pour le**  
**Pôle de Proximité Territorial de l'Oise (H/F)**  
**- Poste situé à Beauvais -**

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Offre de Soins.

La mission de la direction consiste à réguler l'offre de santé en région. Cette régulation porte sur les secteurs ambulatoire et hospitalier. La régulation comporte une dimension territoriale - pour une meilleure répartition des professionnels de santé et de l'offre de soins sur le territoire - et une dimension économique - pour une meilleure utilisation des ressources et la maîtrise des dépenses de santé.

Outre cette action de régulation, la direction contribue à garantir la performance, l'efficacité, la qualité et la sécurité du système de santé.

Elle assure l'animation territoriale et l'accompagnement des offreurs de soins, ainsi que le pilotage des actions de gestion du risque.

La direction contribuera à la réalisation des objectifs politiques prioritaires du Ségur de la Santé et s'attachera également à poursuivre la mise en œuvre du projet régional de santé.

La Direction de l'Offre de Soins est composée, outre le bloc direction, de 3 sous-directions et 15 services répartis comme suit :

- Des pôles de proximité :
  - Pôle de proximité territorial Somme
  - Pôle de proximité territorial Aisne
  - Pôle de proximité territorial Oise
  - Pôle de proximité territorial Nord
  - Pôle de proximité territorial Pas de Calais
- Sous-Direction « Démographie, formation et gestion des ressources humaines du système de santé » :
  - Service Gestion et Formation des Professionnels de Santé
  - Accès aux soins sur les territoires, Parcours coordonnés et coopération
  - Service Gestion des Ressources Humaines Hospitalières
- Sous-Direction « Performance, efficacité, qualité de l'offre de soins et produits de santé/biologie » :
  - Service Analyse financière
  - Service Amélioration de l'efficacité
  - Service Information médicale et T2A
  - Cellule Produits de santé et Biologie
- Sous-Direction « Offre de soins hospitalières et soins non programmés » :
  - Service Planification, autorisation et contractualisation
  - Service Allocation de ressources
  - Service Accès aux soins non programmés et Transports Sanitaires

Le Pôle de proximité Territorial de l'Oise a vocation :

- à être l'interlocuteur de proximité des offreurs de santé
- à mettre en œuvre de la politique régionale entrant dans le champ de la DOS sur le territoire de l'Oise;
- à gérer les dossiers sensibles, en lien avec les sous-directions de la DOS
- à garantir la transversalité ville/hôpital sur le territoire de l'Oise.

Rattaché(e) au Responsable du Pôle de Proximité Territorial de l'Oise, le/la chargé(e) de mission sera particulièrement en charge de :

**1. Suivi des établissements de santé et des soins de 1er recours :**

- o Gestion d'un portefeuille d'établissements sur un territoire déterminé.
- o Représentation de l'ARS dans les conseils de surveillance des établissements.
- o Accompagnement des établissements dans leurs projets et la mise en œuvre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM).
- o Soutien à la création et gestion des nouvelles organisations de soins coordonnés (équipes de soins primaires, maisons de santé, CPTS).

**2. Accompagnement des projets de santé :**

- o Suivi des projets des centres de santé (projets de santé, réglementation, gestion des effectifs).
- o Participation à la mise en œuvre de la Permanence de Soins (PDS) et gestion des services de transports sanitaires.
- o Suivi des dispositifs d'appui à la coordination des soins.

**3. Gestion des ressources humaines et de la formation :**

- o Promotion de l'attractivité médicale sur le territoire.
- o Contribution à la gestion des ressources humaines hospitalières (concours, contrats d'activité libérale).
- o Participation à la gestion de la formation des professionnels de santé (formation initiale et continue, gouvernance des instituts de formation).
- o Accompagnement des projets d'installation des professionnels de santé et des structures d'exercice coordonné.

**4. Inspection et contrôle :**

- o Instruction des réclamations et signalements.
- o Participation aux missions d'inspection et de contrôle des établissements de santé.

**5. Efficience et performance du système de santé :**

- o Suivi des établissements en difficulté et des plans d'action de performance.
- o Participation à l'instruction des dossiers Ségur Investissements.
- o Contribution à la mise en œuvre des actions du Conseil National de Refondation en Santé (CNR) et des Contrats Locaux de Santé (CLS).

Partenaires internes :

- Pôles de proximité /Services Territoriaux
- Sous Directions de la DOS
- Direction de la stratégie et des territoires en particulier Directeurs Départementaux de l'Oise.

Partenaires externes :

- La CRSA et ses commissions
- Les organismes d'Assurance Maladie
- Les représentants des professionnels de santé (Syndicats, Ordres, etc), des étudiants et internes
- Les représentants des établissements de santé et établissements médico-sociaux
- La préfecture

Spécificités liées au poste :

- Déplacements à prévoir sur le territoire (Permis B requis)
- Formation ICARS à prévoir
- participation aux astreintes administratives de l'agence
- réunions en soirée
- Poste à temps plein
- Poste soumis à la Déclaration Publique d'intérêts

Activités annexes : Participation en tant que personne ressource à des projets ou missions spécifiques ;

Profil recherché : Master 2 et expérience de 2 ans dans le domaine souhaitée

- Formation en santé publique, gestion des établissements de santé, ou domaine similaire.
- Connaissances approfondies du secteur de la santé, des structures et des politiques de soins.
- Compétences en gestion de projets, négociation, et accompagnement des professionnels de santé.
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat avec divers acteurs institutionnels.

Qualités requises :

- Rigueur et organisation.
- Esprit d'analyse et capacité à résoudre des problèmes complexes.
- Autonomie, réactivité et capacité à gérer des situations de crise.
- Excellentes compétences en communication et relations interpersonnelles.

#### Qualité de vie à l'ARS:

- ▶ Accompagnement à la prise de poste
- ▶ Télétravail possible 2 jours par semaine après une période de formation
- ▶ Horaires variables (conciliation vie privée/professionnelle)
- ▶ Participation financière transports / Forfait mobilité / Mutuelle / Véhicules de service
- ▶ Aménagement poste de travail adapté possible (dont RQTH)
- ▶ Prestations comité d'agence.

#### Conditions administratives d'embauche :

STATUT	Recrutement par	Niveau / Rémunération
Fonctionnaire titulaire	Mutation (1)	IASS ou Attaché / Groupe Rifseep III : maintien garanti de la rémunération ad minima (hors primes spéciales)
Agent en CDI dépendant des CC OSS*	Mutation (2)	Niveau 6 ou 7 selon profil/expérience : Règles des 105% (points d'expérience conservés)
Autre	Contrat à durée déterminée de 3 ans (3)	Contrat de Droit Public Niveau 3 (en référence au cadre de gestion) Rémunération selon expérience : Entre 25 et 40 KE bruts annuels

\* Conventions Collectives des Organismes de Sécurité Sociale

(1) selon Fonction publique d'appartenance

(2) un nouveau contrat de travail UCANSS est établi

(3) pouvant être renouvelé. CDIisation possible.

#### Compétences requises pour le poste :

Compétences	Niveau*
<b>SAVOIRS :</b>	
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
PROCESSUS METIER	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE / GDR	3
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	3

SAVOIR-FAIRE :	
REDACTIONNEL	4
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	4
PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	4
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
INSPECTION	3
NEGOCIATION	3
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
GESTION DES PRIORITES	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE REcul / ANALYSE	3
SUIVI ET INSTRUCTION DE DOSSIERS	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
BUREAUTIQUE (WORD, EXCEL, POWERPOINT, OUTOOK)	3
LOGICIELS METIERS	2
SAVOIR-ETRE :	
REACTIVITE / ADAPTABILITE	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	3
OBJECTIVITE / SENS CRITIQUE	2
ECOUTE / SENS DU CONTACT	2
REPRESENTATIVITE ARS	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	2

\*Niveaux : 2 = pratique ; 3 = maîtrise ; 4 = expert

**Comment candidater ?**

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

[ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr](mailto:ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr)

Date limite de dépôt : le 03/05/2025

**Informations sur le poste :**

M.Alexandre CARPENTIER : 03.44.89.61.46 / [alexandre.carpentier@ars.sante.fr](mailto:alexandre.carpentier@ars.sante.fr)